CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 30 septembre

Son Honneur le maire H.-A. Ekers occupe le fauteuil de la présidence.

MM. les échevins Payette, Sont présents: Proulx, Yates, Clearibue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée L.-A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy et Molson.

REQUETES, ETC.

1.—De M. Michael Behan, se plaignant de certains travaux de la "Phoenix Bridge and Iron Co."

2.—De M. l'échevin Robinson, demandant des renseignements au sujet du pavage "Créolite."

Renvoyées à la Commission de la Voirie.

3.—De la "Grand Lodge Order of Good Templars," au sujet de la vente des boissons alcooliques le dimanche. Renvoyée à la Commission de Police.

4.—De M. A. Pion, demandant que l'eau lui soit fournie. 5.—Des Commissaires du Port, demandant la permission de raccorder un tuyau à l'eau avec la conduite de la Ville, dans la rue du Bord de l'Eau.

Renvoyées à la Commission de l'Aqueduc.

6.—De M. J. de Clercy, offrant de fournir un gril pour faire cesser les inconvénients de la fumée.

7.—De M. E. Blanchard, demandant la permission de vendre du bois de corde.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclai-

8.—De la "S. Carsley Co.", à l'effet d'ériger une écurie. Renvoyée aux Commissions d'Hygiène et de Statistiques et des Incendies et de l'Eclairage.

9.—De la "Montreal Water & Power Co.", protestant contre une certaine clause insérée dans le contrat de la Compagnie avec la Ville.

Déposée sur le bureau.

10.—Interrogatoires sur faits articulés dans une cause portant le No. 735, C. S. M., dans laquelle P. Giraud est demandeur et la Cité de Montréal défenderesse.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de répondre comme suit auxdits interrogatoires:

A la 1ère interrogation: La Défenderesse répond—Oui. A la 2ième interrogation: La Défenderesse répond-Non.

11.—Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: De prier la Commission de l'Aqueduc d'instruire une enquête dans le cas de A. Duval, ex-employé du service de l'Aqueduc, et de faire rapport au Conseil sur le résultat de cette enquête. (M. l'échevin M. Martin dissident).

12.—Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que les notaires de la Ville soient requis de faire tenir au greffier de la Ville, le premier jour de chaque mois, un état faisant connaître les projets de contrats qui n'auront pas été signés par les parties.

RAPPORTS

13.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$1,000.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de changer les noms des rues Gain et Bertrand.

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin L.-A. Lapointe soulève un point d'ordre,

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 30th of September.

His Worship the mayor H. A. Ekers, Esq., in the chair.

Present: Aldermen Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrec que, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L.-A. La-Gipointe, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Groux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robins, World, Laviolette, Gadbois, Robins, World, Martin, binsen, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy and Molson.

PETITIONS. ETC.

1.—From Michael Behan, complaining of certain projections erected by the Phoenix Bridge & Iron Co.

2.—From Ald. Robinson, for certain information concerning Creolite payement.

Referred to Road Committee.

3.—From Grand Lodge Order of Good Templars, anent the sale of liquor on Sunday. Referred to Police Committee.

4.—From A. Pion, asking that he be supplied with water

5.—From Harbor Commissioners, asking leave to connect a water pipe with the City's main on Riverside street. Referred to Water Committee.

6.—From J. de Clercy, offering to supply a grate to abate the smoke nuisance.

7.—From E. Blanchard, to sell cordwood. Referred to Fire and Light Committee.

8.—From S. Carsley Co., to erect a stable.

Referred to Hygiene and Statistics and Fire and Light Committees.

9.—From Montreal Water & Power Co., protesting against a certain stipulation in the company's contract with the City.

Laid on the table.

10.—Interrogatories on articulated facts in a case bearing No. 735, S. C. M., in which P. Giraud is Plaintiff and the City of Montreal, Defendant.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SAD-LER. it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to reply as follows to said interrogatories:

To the 1st interrogatory the Defendant replies—Yes. To the 2nd interrogatory the Defendant replies-No.

11.—On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That the Water Committee be instructed to hold an investigation into the case of A. Duyal, an ex-employe of the Water B. ploye of the Water Department, and to report to Council upon the result of the same. (Ald. M. Martin dissenting).

12.—On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That the City notaries be required to forward to the City Clerk, on the first day of each month, a statement showing the day of each month showing the each month showing the each month s ment showing the drafts of contract which have not been signed by the parties.

13.—From Road Committee, to vary a sum of \$1,000. On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. N. LAPOINTE ,it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Road Committee, to change the name of Gain and Bertrand streets.

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. N. LAPOIN-TE.

"That said report be received and adopted.

And a debate arising,

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending